

Antoine Le Page (1645-1701) – une petite biographie



Antoine Le Page naît à Dieppe (Seine Maritime, Normandie) en janvier **1645**¹. Son père est Siméon Le Page, un orfèvre originaire de Rouen. Celui-ci a eu encore deux autres fils, Siméon² et Luc³, tous deux orfèvres, nés du mariage avec Marie de Tocqueville⁴.

Ayant fait des études théologiques, notamment à l'Académie de Sedan, Antoine est admis au saint ministère en Normandie en mai **1669**. Il reçoit l'imposition des mains au Caule (Caule-Ste-Beuve), où il exerce entre 1669 et 1675.

Le 1^{er} décembre **1675**, Le Page devient pasteur à Dieppe⁵. Ses collègues sont Moïse Cartault⁶, Jacob Asselin († 1708) et Thomas de Caux⁷.

¹ Il est baptisé le 8 janvier 1645.

² Il se marie en 1679 avec Marie Régnier, fille de Daniel Régnier, chirurgien du roi, et de Jeanne Berchère. O. DOUEN, *La révocation de l'Édit de Nantes à Paris d'après des documents inédits*, tome 3, Fischbacher, Paris, 1894, p. 262, mentionne une femme de ce nom, « enfermée dans quelque prison ou couvent, n'avait pas encore abjuré en 1688. Seignelay écrivait le 26 juin à La Reynie : « J'expédierai un ordre pour faire sortir du royaume la nommée Régnier », et le 11 juin « Sa Majesté trouve bon que la nommée Régnier soit remise à son mari pour trois mois, après lequel temps, si elle ne fait point sa réunion, je vous prie de m'en donner pour avis prendre de nouveau les ordres de Sa Majesté sur ce qui concerne cette femme » ... S'agit-il de la : femme de Louis Régnier, sieur de La Planche, de Marie Régnier, femme de Siméon Le Page, orfèvre, ou de quelque autre encore ? »

³ Il se marie en 1681 avec Madelaine Michelin, fille de Jean Michelin, professeur à l'Académie royale de peinture, et de Marguerite Belle.

⁴ Il n'est pas clair si Marie de Tocqueville est également la mère d'Antoine. La tournure de la phrase dans la France protestante est ambiguë à cet égard. Comme les autres fils Siméon et Luc semblent bien plus jeunes (ils se marient vers 1680), il me semble probable qu'Antoine n'est que leur demi-frère et que Marie de Tocqueville n'est pas sa mère biologique. Cependant, GARRETA, *Dieppe*, p. 230 dit qu'Antoine est le fils de Marie de Tocqueville.

⁵ La situation semble avoir été bloquée pendant un certain temps, suite à la mort du pasteur Pierre Laignel (ou Lagnel), le nombre des pasteurs était réduit à deux, à savoir Jean Vauquelin (en poste depuis 1638) et Moïse Cartault fils (pasteur depuis 1657). La mort de Vauquelin en novembre 1675 semble avoir débloqué la situation et conduit l'Église à nommer Le Page et les proposant Asselin et de Caux quasiment en même temps. Le culte d'installation des pasteurs Asselin et de Caux au eu lieu le 27 septembre 1676. Voir GARRETA, *Dieppe*, p. 13.

⁶ Il s'agit du fils du pasteur du même nom qui a été pasteur de l'Église réformée de Dieppe entre 1598 et 1631, année de sa mort. Voir les *Registres de la Compagnie des pasteurs de Genève*, T. XIII, 1617-1618, Droz, Genève, 2001, p. 86, note 273. Moïse Cartault fils finira par abjurer.

⁷ On trouve également la forme contractée Decaux.



Le Temple réformé de Dieppe

En **1681**, un apostat du nom de Beaulieu vient à Dieppe en tant que convertisseur. Il commence chez le pasteur Le Page, sans grand succès⁸.

Le 7 février **1683**, Le Page est présent lorsque l'« avertissement pastoral du clergé de France » est signifié au Consistoire de l'Église réformée de Dieppe.

Le Temple de Dieppe n'est fermé qu'en **1685**. Le 12 février, le lieutenant général criminel au bailliage de Caux, François-Bonaventure Guillebert de Rouville signifie aux quatre pasteurs⁹ leur assignation. On leur reproche d'avoir introduit des catholiques au Temple. Les ministres ne sont pas poursuivis, mais les cultes sont interrompus et les pasteurs se contentent d'assurer les baptêmes de nouveau-nés. Finalement, on confronte les pasteurs à des « relaps » prétendant avoir assisté au prêche. Les pasteurs se défendent, mais le Temple est finalement condamné le 23 juin. Ses quatre ministres sont « interdits pour toujours de toutes les fonctions de leur ministère et obligés à se retirer à 20 lieues de Dieppe ». Par ailleurs, ils sont condamnés à une forte amende *in solidum*. Le Temple est condamné à être rasé entièrement.

Le Page s'en va à Paris avec l'ancien Asselin¹⁰ et un certain Eleonor de la Heuse¹¹ pour plaider la cause de l'Église de Dieppe. Un appel contre la sentence est formé, mais l'affaire s'emballe. On accuse Le Page, qui avait rencontré des amis réformés dans un jardin de la ville de Rouen d'avoir organisé une « assemblée de dévotion ». Le ministre est assigné à résidence, puis libéré « sous caution catholique ». On enjoint à Le Page et Cartault de s'éloigner de Rouen. Ils se retirent au pays de Caux, mais leur venue embarrasse le gentilhomme qui les accueille.

En octobre, la nouvelle de la révocation de l'Édit de Nantes tombe. La Page et Asselin en sont informés lors d'une visite chez le ministre d'État Charles Colbert de Croissy (1629-1696). Le ministre les informe qu'ils pourront sortir de France avec leurs femmes et leurs enfants¹². Les passeports sont finalement préparés par le secrétariat de l'intendant, vers le 23 octobre.

⁸ GARRETA, *Dieppe*, p. 68, rapporte qu'il sortit de chez le pasteur « battu dos & ventre ».

⁹ C'est Jacob Asselin qui semble avoir été le porte-parole dans les discussions avec les autorités.

¹⁰ Il s'agit du père de son collègue Jacob.

¹¹ GARRETA, *Dieppe*, p. 126, le qualifie de « chef de famille pieux & habile ».

¹² GARRETA, *Dieppe*, p. 162s, rapporte l'entretien entre les pasteurs et le ministre.

Le Page quitte la France ensemble avec d'autres pasteurs sur un bateau appartenant au roi d'Angleterre. Il se rend à Londres. Ayant passé plusieurs semaines dans cette ville, Le Page se rend finalement à Rotterdam où il se voit offrir une place de pensionnaire. Il devient donc pasteur extraordinaire de l'Église wallonne en **1686**. Ses prédications rencontrent un grand succès parmi les huguenots réfugiés¹³.

Sa femme meurt à Rotterdam peu de temps après leur arrivée¹⁴.

En **1695**, Le Page devient ministre ordinaire de l'église wallonne de Rotterdam.

Le 10 décembre **1697**, Le Page est contacté par Pierre Bayle (1647-1706) qui lui exprime son étonnement de ce que le Consistoire examinait son *Dictionnaire critique*¹⁵. Le contenu de certains articles est fortement critiqué par les pasteurs réfugiés.

Le Page exerce son ministère pastoral jusqu'à sa mort, le 19 novembre **1701**¹⁶.

Nous ignorons s'il a eu des enfants.

Nous sommes en possession de quelques ouvrages de sa main :

- *Theses theologicae de usu et acceptione vocis iustificandi in scripturis & scholis*, publié à Sedan en 1666. C'est la thèse d'Antoine Le Page, soutenue sous la direction de Louis le Blanc de Beaulieu (1614-1675).
- *Aux fidèles de l'Église Réformée de ******, datée du 17 juin 1686¹⁷
- *Exhortation à la vigilance chrestienne* et *La mort heureuse*, sermons publiés à Rotterdam en 1686
- *L'impiété des communions forcées*, publié à Deventer en 1689
- *Sermons et prières pour aider à la consolation des fidèles de France persécutés*, publié à Rotterdam en 1698¹⁸

On a parfois attribué la « Lettre d'un pasteur banni à son troupeau ravagé »¹⁹, rédigée à Harlem le 30 novembre 1685, sous le couvert de l'anonymat, à Le Page, mais cette attribution n'est pas certaine.

¹³ VAN DER LINDEN, *Experiencing Exile*, pp. 118, rapporte qu'en février 1688, le bourgmestre de Delft, Pieter Teding van Berkhout (1643-1713) entend Le Page prêcher sur 2 Co 5.1 et note le fort impact émotionnel de la prédication sur l'auditoire (cf. p. 129). Voir aussi, du même auteur, « A Tearful Diaspora. Preaching religious emotions in the Huguenot Refuge », p. 56, in : Giovanni TARANTINO et al (éd.), *Feeling Exclusion. Religious Conflict, Exile and Emotions in Early Modern Europe*, Routledge, London, 2019, 296 p.

¹⁴ GARRETA, *Dieppe*, p. 195, attribue son décès au climat local ; il écrit qu'elle « ne put respirer longtemps un air rude & étranger fans en mourir ».

¹⁵ *Dictionnaire Historique et Critique*, 4^e édition, tome 1 (A-B), p. CXIII

¹⁶ *La France Protestante* situe sa mort en 1702.

¹⁷ Cette lettre ainsi que les deux sermons publiés ensemble avec elle ont été publiés anonymement, mais on considère en général qu'Antoine Le Page en est l'auteur.

¹⁸ VAN DER LINDEN, *Experiencing Exile*, pp. 157s, signale que la position de Le Page par rapport aux protestants restés en France a connu un infléchissement : alors que ses sermons de 1686 critiquent leur position, il se montre bien plus compréhensif dans le volume de sermons publié en 1698.

¹⁹ Cette lettre est reproduite dans Pierre JURIEU, *Réflexions sur la cruelle persécution que souffre l'Église réformée de France*, tome 2, 1686, pp. 49-79.

Sources principales

- Eugène et Émile HAAG, *La France protestante*, tome VI, Joël Cherbuliez, Paris, 1856, p. 556s
- Raphaël GARRETA, *La seconde partie de l'histoire de l'église réformée de Dieppe, 1660-1685*, tome 1, Imprimerie Léon, Rouen, 1902, 284 p.
- Luc DAIREAUX, « Réduire les huguenots » *Protestants et pouvoirs en Normandie au XVII^e siècle*, Honoré Champion, 2010, 1120 p.
- David VAN DER LINDEN, *Experiencing Exile: Huguenot Refugees in the Dutch Republic, 1680–1700*, Routledge, Londres, 2015, 289 p.